

Qu'est-ce que l'Assurance-vie ?

Contrairement aux croyances populaires, l'assurance-vie n'est pas une assurance-décès...

Mais bien une enveloppe d'investissement.

Quand on commence à investir, c'est la première enveloppe d'investissement vers laquelle se tourner.

Elle fait **fructifier votre épargne** plus fortement que les Livrets grâce à des financements un peu plus risqués, et elle cumule de nombreux avantages.



Liquidité

Votre argent reste disponible à tout moment, vous pouvez le **retirer en partie ou en totalité** en quelques jours.



Flexibilité

Futur achat immobilier, succession... L'assurance vie s'adapte à votre projet !



Avantages fiscaux

Après 8 ans d'ancienneté, vos **gains seront moins imposés**.



Transmission de patrimoine

L'assurance vie est **considérée comme hors succession** et réduit donc l'imposition de vos héritiers.ères.

Astuce : il est possible d'avoir **plusieurs contrats d'assurance vie** !

Chacun de vos contrats pourra répondre à des objectifs ou des stratégies différentes.

Que contient une assurance vie ?

L'argent placé sur votre assurance vie peut financer 2 types de support : du fonds en euros ou des **unités de compte**.

Fonds en euros

- Obligations souveraines (d'état) et obligations d'entreprises
- Capital garanti
- Faibles perspectives de rendement

Unités de compte

- Actifs composés d'entreprises cotées en bourse (actions, obligations)
- Capital non-garanti
- Perspectives de rendements plus élevées



Bon à savoir :

- “**Capital garanti**” dit aussi opacité... Et donc impossibilité de vous garantir un investissement qui ne finance pas la production ou l'extraction d'énergies fossiles.
- Chez Goodvest, vous retrouverez uniquement des **unités de compte**, et pas de fonds en euros.

Quelle somme placer sur votre assurance-vie ?

L'assurance-vie est l'enveloppe idéale pour placer le **surplus de votre épargne** :

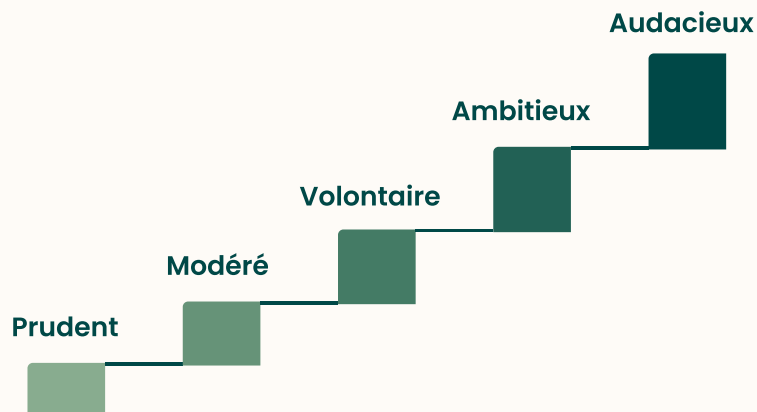
- C'est à dire la somme dont vous disposez une fois que vous avez déjà constitué, sur des Livrets, une épargne de précaution (équivalente à 3 à 6 mois de dépenses).
- Vous devez être certain.e que vous n'aurez pas besoin de ce surplus dans les 3 prochaines années.

Astuce : On vous recommande vivement de mettre en place des **versements mensuels automatisés**, qui vous permettront d'investir sur le long terme.

C'est une méthode d'investissement éprouvée qui vous permet d'**étaier le risque dans le temps** et de ne pas être dépendant.e d'une seule et même date d'investissement !

Quel profil de risque choisir ?

Chez Goodvest, vous avez le choix entre **5 profils d'investisseur**, plus ou moins exposés au risque :



Bon à savoir :

- Plus votre **profil** est risqué, plus la part (%) d'actions dans votre investissement augmente. À l'inverse, plus votre profil est prudent, plus la part d'obligations est conséquente.
- Tous les profils ne donnent pas accès aux mêmes thèmes d'investissement. *Par exemple, les thèmes Forêts et Solutions climatiques ne sont accessibles qu'à partir du profil Ambitieux.*
- Plus votre **horizon de placement** est long, plus vous pouvez vous permettre de prendre du risque, car en investissement le temps est votre meilleur allié !
- Vous avez la possibilité de modifier votre profil à tout moment depuis votre **Espace Client**.

Gestion pilotée ou gestion libre ?

Gestion pilotée

- Investissement géré par des **professionnels**
- Ajustements réguliers pour **optimiser la performance**

Gestion libre

- Investissement géré par vous-même
- Flexibilité

Chez Goodvest, nous vous proposons uniquement de la **gestion pilotée**. Une fois que vous avez souscrit, on s'occupe de tout pour que vous n'ayez à vous occuper de rien.

Quels sont les frais appliqués par Goodvest ?

Chez Goodvest, votre assurance vie vous coûte **1,70% à 1,90% par an**, tout compris. Ces frais sont répartis ainsi :

0,60% de frais de
l'assureur Generali

0,90% de frais
de gestion Goodvest

0,20% à 0,40%
de frais des fonds*

**Prélevés sur votre performance annuelle. Ces frais sont aussi appelés "frais indirects"*

0%

de frais d'entrée,
de sortie
ou de versement

0%

de frais de
performance
ou d'arbitrage

0%

de frais de rétrocession
sur les supports
investissement



Bon à savoir :

- Les **frais directs** (frais de l'assureur et frais de la gestion pilotée Goodvest) sont calculés annuellement et vous sont prélevés trimestriellement.
- Les **frais indirects** (frais des fonds) sont prélevés sur votre performance annuellement.
- Les frais indiqués par d'autres courtiers ne tiennent souvent pas compte des frais indirects... Pourtant, ceux-ci peuvent gréver la performance de votre investissement !
- Chez Goodvest, nous avons à coeur d'être entièrement transparents sur nos frais : de **1,70% à 1,90%**, pas de mauvaise surprise à la sortie.



[Cliquez ici pour en savoir plus sur l'assurance vie](#)

Investir présente un risque de perte en capital et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ceci ne constitue pas un conseil en investissement. Toutes les stratégies ne sont pas adaptées à toutes et tous. Toute décision d'investissement doit faire l'objet d'une étude de votre profil investisseur et de vos objectifs